

Maîtrise en art-thérapie - 3289

RESPONSABLES :

Nancy Couture
819 762-0971 poste 6750

Caroline Beaugard
514 844-0971 poste 5959

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès arts

OBJECTIFS :

Le programme vise à maîtriser la pratique réflexive de la thérapie par les arts plastiques (dessin, peinture, collage, modelage) et la recherche sur la pratique. Il constitue une spécialisation dont l'objectif général est de développer des habiletés d'intervention art-thérapeutiques avec des individus et des groupes. Il propose d'approfondir des approches théoriques spécialisées en thérapie par l'art, de perfectionner des habiletés et techniques spécifiques à l'art-thérapie, et d'acquiescer et de développer des compétences scientifiques et professionnelles inhérentes à l'usage thérapeutique de l'expression créatrice.

Il vise plus spécifiquement à : développer et approfondir des approches conceptuelles en art-thérapie et des connaissances spécifiques reliées au rôle de l'art-thérapeute; apprendre à utiliser et à perfectionner des habiletés pratiques d'intervention art-thérapeutiques dans des contextes diversifiés, auprès d'individus, de groupes ainsi que de populations différentes; développer des attitudes professionnelles, dont la capacité d'introspection et d'autocritique, requises pour l'exercice éventuel de l'art-thérapie; développer un regard critique et scientifique sur sa pratique et sa discipline par l'analyse clinique et les méthodes de recherche en art-thérapie.

À l'issue de ce programme, les personnes étudiantes disposeront des outils nécessaires pour exercer la pratique professionnelle de l'art-thérapie, que ce soit au plan de l'évaluation, de l'intervention, de l'analyse réflexive ou de la recherche clinique. Elles auront accumulé des crédits et un diplôme pertinents à une obtention éventuelle de la qualification professionnelle d'art-thérapeute auprès de l'Association des art-thérapeutes du Québec et de la Canadian Art-Therapy Association.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans le domaine de l'intervention psychosociale, biopsychosociale ou psychopédagogique ou dans un domaine approprié de la santé mentale et des relations humaines ou dans le domaine des arts plastiques.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:

- Avoir complété le microprogramme en art-thérapie (0824) de 18 crédits.
ou
-Avoir complété le microprogramme en art-thérapie (0224) de 15 crédits et le cours ATH6005 Art-thérapie spécialisée auprès des groupes (3 cr.) de l'UQAT;

- Avoir complété 30 crédits universitaires en psychologie ou l'équivalent;

Les 30 crédits exigés en psychologie sont répartis de la façon suivante :

- 3 crédits en psychopathologie;
- 6 crédits en développement de la personne, soit 3 crédits sur le développement de l'enfant et 3 crédits sur le développement à l'âge adulte et/ou à la vieillesse;
- 3 crédits en relation d'aide;
- 3 crédits en intervention auprès des groupes restreints;
- 6 crédits sur les modèles théoriques, soit deux cours de 3 crédits portant sur 2 des 4 modèles théoriques suivants : humaniste, cognitivo-comportemental, psychodynamique ou systémique.
- 9 autres crédits en psychologie ou dans une discipline connexe.

- Avoir complété 30 crédits universitaires en arts plastiques ou l'équivalent, dont:
• un cours de 3 crédits en histoire de l'art;
• 15 crédits de cours-studios portant sur le langage bidimensionnel et tridimensionnel (dessin, peinture, sculpture).

Pour les crédits en arts plastiques, un portfolio présentant 15 à 20 œuvres peut remplacer 12 des 30 crédits universitaires. Ce portfolio doit démontrer une compétence dans l'utilisation d'au moins 4 techniques artistiques en 2D et 3D utilisées en art-thérapie et contenir l'explication de la démarche artistique de la personne candidate.

- Avoir obtenu dans ses études universitaires antérieures une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3 ou 3,0/4,0 selon le système de notation de l'établissement fréquenté.

EXIGENCES D'ADMISSION :

- Fournir une lettre de 300 mots exposant ses réalisations et les motifs de sa candidature;
- Fournir un curriculum vitae d'un maximum de deux pages.

Au besoin, certaines personnes candidates pourraient être convoquées en entrevue.

Étant donné la nature particulière de la formation, le nombre de personnes admises à une cohorte est limité à 20. Les personnes admises en surplus seront mises sur une liste d'attente.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

ATH7000	Processus d'évaluation en art-thérapie (3 cr.)
ATH7001	Éthique, normes de pratiques et questions légales en art-thérapie (3 cr.)
ATH7002	Art-thérapie centrée sur le processus (3 cr.)
ATH7003	Art-thérapie somatique (3 cr.)
ATH7004	Intervention et diversité en art-thérapie (3 cr.)
ATH7010	Préparation de stages en art-thérapie (1 cr.)
ATH7011	Stage en art-thérapie auprès des individus et des groupes (9 cr.)
ATH7012	Stage spécialisé en art-thérapie (9 cr.)
ATH7015	Séminaire d'intégration en art-thérapie (1 cr.)
ATH7020	Méthodes de recherche et art-thérapie I (2 cr.)
ATH7021	Méthodes de recherche et art-thérapie II (2 cr.) (ATH7020)
ATH7025	Essai en art-thérapie (6 cr.) (ATH7021)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours ATH7011 Stage en art-thérapie auprès des individus et des groupes (9 cr.), il faut avoir complété les cours ATH7000, ATH7001 et ATH7010 du programme de la maîtrise en art-thérapie.

Pour s'inscrire au cours ATH7012 Stage spécialisé en art-thérapie (9 cr.), il faut avoir complété le cours ATH7011 du programme de la maîtrise en art-thérapie.

Pour s'inscrire au cours ATH7015, il faut avoir complété le cours ATH7011. Le cours ATH7012 doit avoir été complété ou être concomitant au cours ATH7015.

NOTES :

La maîtrise en art-thérapie est de profil professionnel (classe A). Les 45 crédits de la formation sont répartis de la façon suivante :

- Formation théorique et expérientielle : 21 crédits
- Formation pratique (2 stages) : 18 crédits
- ATH7011 Stage en art-thérapie auprès des individus et des groupes : ce stage comporte 150 heures de contact direct avec la clientèle, dont un minimum de 50 heures en individuel et 50 heures en groupe et 165 heures complémentaires (préparation des rencontres, lectures, tenue de dossier et d'un journal de pratique, préparation des supervisions, etc.)
- ATH7012 Stage spécialisé en art-thérapie : ce stage comporte 150 heures de contact direct avec la clientèle en individuel et/ou en groupe et 165 heures complémentaires (préparation des rencontres, lectures, tenue de dossier et d'un journal de pratique, préparation des supervisions, etc.)
- Rédaction d'un essai : 6 crédits

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Consultez ces documents pour des informations complémentaires :
https://www.uqat.ca/telechargements/etudes/art-therapie/grille_conditions_admission_maitrise.pdf

https://www.uqat.ca/telechargements/etudes/art-therapie/exigences_portfolio.pdf

https://www.uqat.ca/telechargements/etudes/art-therapie/cheminements_maitrise_art_therapie2024.pdf

https://www.uqat.ca/telechargements/etudes/art-therapie/resume_modalites_stages_3289.pdf

ATH7000**Processus d'évaluation en art-thérapie**

Objectifs : Comprendre les principes de base du processus d'évaluation en art-thérapie. Développer une perspective gestaltiste et jungienne de la personnalité et de la psychopathologie. Acquérir des connaissances et développer une réflexion critique pour le choix et l'utilisation d'outils d'évaluation en art-thérapie. Observer et utiliser les indices visuels et le processus créatif afin de distinguer les enjeux cliniques et/ou les signes de psychopathologie. Élaborer une compréhension clinique intégrée à partir de diverses sources d'informations pour proposer un plan d'intervention réaliste, souple et adapté.

Contenu : Étapes du processus d'évaluation collaborative et continue en art-thérapie et différentes sources d'informations à considérer. Perspective humaniste de l'évaluation et de la psychopathologie. Influence de la personnalité, dans une perspective gestaltiste et jungienne, sur la façon d'entrer en relation et sur le processus art-thérapeutique. Différents modèles et outils d'observation des productions plastiques et du processus créatif. Équivalences graphiques de symptômes. Outils d'observation métaphorique et symbolique des productions plastiques. Spécificités de divers outils d'évaluation en art-thérapie. Réflexion critique sur les avantages et les limites des outils d'évaluation en fonction du contexte. Compréhension clinique et plan d'intervention. Évaluation de la dangerosité.

ATH7001**Éthique, normes de pratiques et questions légales en art-thérapie**

Objectifs : Acquérir une connaissance théorique et pratique des principes d'éthique et des questions culturelles pertinentes à l'art-thérapie. Acquérir une connaissance théorique et pratique des questions légales et des normes de pratique pertinentes à l'art-thérapie. Connaître les lois régissant la pratique de la relation d'aide et de la psychothérapie au Québec, notamment en pratique privée, en milieu institutionnel et auprès des clientèles vulnérables. Mettre en pratique un processus réflexif de délibération éthique tenant compte des différents enjeux éthiques et légaux présents dans un contexte donné.

Contenu : Processus de délibération éthique : principes fondamentaux et leur application à la pratique de l'art-thérapie. Normes éthiques de l'Association des art-thérapeutes du Québec. Approfondissement des aspects éthiques spécifiques à l'art-thérapie, notamment ceux reliés aux productions plastiques. Procédures et documentation relatives au consentement éclairé. Enjeux relatifs à la culture, aux interventions interculturelles, en particulier avec les communautés autochtones, et aux autres populations vulnérables. Normes professionnelles et exigences légales : tenue de dossier, compétence professionnelle,

développement professionnel, dépendance et autonomie, rôles multiples et pratiques financières. Loi et pratique de l'art-thérapie dans divers contextes : pratique privée, multidisciplinarité, psychothérapie, enfance, couple, famille, etc.

ATH7002**Art-thérapie centrée sur le processus**

Objectifs : Comprendre la notion de processus et le rôle de facilitation en art-thérapie. Comprendre les notions de base de la psychologie orientée sur le processus. Développer l'habileté à installer dans la relation thérapeutique un cadre sécuritaire et des facteurs d'efficacité thérapeutique. Développer l'habileté à observer le processus et à faciliter le mouvement du processus dans l'intervention individuelle en art-thérapie. Reconnaître et savoir utiliser les phénomènes de résistance, de transfert et de contre-transfert dans un processus art-thérapeutique.

Contenu : Définition et fondements humanistes de l'art-thérapie centrée sur le processus. Rôle de facilitation : champs de compétences respectifs et partagés dans la relation thérapeutique, cadre sécuritaire. Notions de base de la psychologie orientée sur le processus : dreambody, processus primaire et secondaire, canaux d'expression, signaux et doubles-signaux, point limite. Observation des processus primaires et secondaires et techniques de facilitation du processus, à travers les différents canaux d'expression et les figures de rêves. Utilisation de la pré-image en art-thérapie : ligne, forme et couleur. Utilisation de la résistance et des phénomènes transférentiels en art-thérapie.

ATH7003**Art-thérapie somatique**

Objectifs : Comprendre comment l'art-thérapie peut participer à l'analyse des aspects psychologiques de la maladie et des symptômes physiques. Saisir la signification symbolique du symptôme. Considérer l'impact des processus psychiques implicites et explicites sur la maladie et le rétablissement. Expérimenter et observer les effets de l'approche somatique en art-thérapie.

Contenu : Notion de soma. Correspondance entre les expériences émotionnelles ou traumatiques et le développement de symptômes physiques et psychiques. Fonction symbolique du symptôme. Fonction de l'imaginaire comme médiateur entre la psyché et le soma. Utilisation du corps en art-thérapie. Apport des neurosciences à la pratique de l'art-thérapie. Méthodes d'art-thérapie somatique.

ATH7004**Intervention et diversité en art-thérapie**

Objectifs : Comprendre les principales notions et les approches théoriques reliées à l'intervention en contexte de diversité. Développer un regard critique

sur son identité culturelle et ses impacts sur son intervention. Apprendre à adapter son approche aux réalités de diverses populations. Connaître les principes de base et développer des habiletés en sécurisation culturelle applicables dans différents contextes. Comprendre les dynamiques socioculturelles et les réalités de diverses populations, telles que les personnes issues de l'immigration, des Premières Nations, de la communauté LGBTQIA2+, en situation de handicap.

Contenu : Notions de base concernant l'identité, l'adaptation et les stratégies identitaires. Enjeux liés aux phénomènes d'exclusion, tels les stéréotypes, mythes et préjugés. Réflexions sur les dynamiques relationnelles entre l'art-thérapeute et la personne cliente (ex. conflits de valeurs, choc culturel, menace identitaire, décentration socioculturelle). Notions de base relatives à l'identité de l'art-thérapeute et son impact dans l'intervention auprès de populations issues de la diversité. Principes de compétence culturelle et de sécurisation culturelle. Adaptation de l'intervention art-thérapeutique individuelle et de groupe à différentes populations et contextes.

ATH7010**Préparation de stages en art-thérapie**

Objectifs : Connaître les normes de formation, les outils à utiliser et les compétences professionnelles à développer au cours des stages en art-thérapie. Se familiariser avec la réalité d'art-thérapeutes œuvrant dans divers milieux de pratique et auprès de diverses clientèles. Formuler un plan de l'ensemble de ses stages en identifiant des milieux et des clientèles de stage à partir de ses intérêts et de ses expériences professionnelles préalables.

Contenu : Normes de formation en art-thérapie. Compétences à développer et/ou à consolider dans les stages en art-thérapie. Milieux et clientèles de stage en art-thérapie. Plan de développement professionnel. Projet de stage.

ATH7011**Stage en art-thérapie auprès des individus et des groupes**

Objectifs : Intervenir dans le contexte de l'art-thérapie individuelle et de groupe auprès d'une population spécifique. Développer des habiletés relationnelles et des habiletés d'évaluation et d'intervention en art-thérapie. Maîtriser la tenue de dossier en art-thérapie. Utiliser adéquatement la supervision individuelle et de groupe ainsi que les notions théoriques acquises pour réfléchir sur sa pratique.

Contenu : Intégration des notions théoriques à la pratique de l'art-thérapie. Conscience de soi et pratique réflexive supervisée. Habiletés relationnelles avec la clientèle, la personne superviseuse, les pairs et les membres de l'équipe du milieu de stage. Observation et utilisation de différentes sources d'information (incluant les indices visuels, le processus créatif et les outils d'évaluation en art-thérapie) pour

procéder à une évaluation collaborative et continue. Facilitation du processus art-thérapeutique par l'utilisation des matériaux artistiques, de l'image et du processus créatif. Enjeux éthiques et légaux dans la pratique. Tenue de dossier en art-thérapie.

ATH7012**Stage spécialisé en art-thérapie**

Objectifs : Parfaire les habiletés d'évaluation et d'intervention en art-thérapie auprès d'une population particulière ou dans un milieu spécifique. Développer sa créativité et son identité professionnelle. Analyser les enjeux éthiques et légaux présents dans le cadre de la pratique. Mettre les compétences acquises en oeuvre dans une pratique réflexive autonome. Utiliser la résistance et les phénomènes transférentiels dans le processus art-thérapeutique.

Contenu : Notions théoriques à la pratique de l'art-thérapie. Processus d'évaluation collaborative, continue et intégrée à partir des différentes sources d'informations (incluant les indices visuels, le processus créatif et les outils d'évaluation en art-thérapie). Outils et stratégies de facilitation du processus en art-thérapie. Résistance et phénomènes transférentiels émergeant en séance. Processus de réflexion éthique tenant compte des différentes variables présentes dans le contexte. Identité professionnelle et autonomie dans la réflexion sur sa pratique. Relations de collaboration avec la clientèle, la personne superviseuse, les pairs et les membres de l'équipe du milieu de stage.

ATH7015**Séminaire d'intégration en art-thérapie**

Objectifs : Consolider son identité professionnelle. Définir un projet professionnel intégrant des notions théoriques et pratiques acquises pendant les études en art-thérapie et des réalités du marché du travail au Québec.

Contenu : Identité professionnelle : composantes; facteurs favorisant une identité professionnelle solide et affirmée; défis et leviers permettant de la consolider. Réalité du marché du travail pour les art-thérapeutes. Projet professionnel : consolidation de son identité professionnelle et élaboration d'un plan de développement et d'intégration professionnelle.

ATH7020**Méthodes de recherche et art-thérapie I**

Objectifs : Acquérir des connaissances sur les principes de scientificité en recherche. Distinguer les principales méthodologies et les principaux outils utilisés en recherche qualitative, quantitative et d'approches mixtes, pouvant être appliqués en art-thérapie. Développer des savoirs et des habiletés méthodologiques permettant de comprendre et d'analyser des textes scientifiques de façon critique. Connaître les exigences relatives à l'éthique de la

recherche avec les êtres humains.
Comprendre les enjeux relatifs à l'équité,
à la diversité et à l'inclusion en
recherche.

Contenu : Fondements
épistémologiques des approches et des
méthodes de recherche. Étapes de
conception d'un devis de recherche et
de réalisation d'une recherche. Types de
recherche ainsi que les principaux outils
et méthodes de collecte de données.
Considérations éthiques et procédures
nécessaires à l'obtention d'un certificat
éthique. Questions pertinentes à l'équité,
à la diversité et à l'inclusion en
recherche.

ATH7021

Méthodes de recherche et art-thérapie II

Objectifs : Approfondir les
connaissances sur les méthodologies de
recherche relevant particulièrement du
domaine des arts visuels et de
l'art-thérapie, telles les recherches
basées sur les arts et la
recherche-crédation. Approfondir les
méthodes de collecte et d'analyse des
données, en particulier celles utilisées
en art-thérapie et utiles à la rédaction de
l'essai. Se familiariser avec les types
d'essai possibles dans le cadre du cours
ATH7025 Essai en art-thérapie (6 cr.).
Identifier un sujet d'essai potentiel et
concevoir une proposition préliminaire
de recherche.

Contenu : Méthodologie de recherche et
d'analyse en lien avec l'art-thérapie, en
particulier la recherche basée sur les
arts et la recherche-crédation.
Approfondissement des méthodes de
collecte de données et de leur analyse
en recherche qualitative, telles que le
journal de bord, l'entretien et les
méthodes créatives. Choix d'un sujet
d'essai. Proposition préliminaire de
recherche.

ATH7025

Essai en art-thérapie

Objectifs : Démontrer sa compétence à
rédiger un essai en art-thérapie
respectant les critères de scientificité
selon le type de recherche choisie.

Contenu : Rédaction d'un essai en
utilisant une méthodologie de recherche
en lien avec l'art-thérapie parmi les
suivantes : essai théorique (recension
des écrits, etc.), recherche heuristique,
étude de cas, recherche basée sur les
arts, recherche-crédation ou protocole de
recherche.